

Règlement du challenge de la meilleure cavalière

Article 1 :

- Le challenge se déroulera sur les épreuves suivantes : Ep 1 : Pro 3 Grand prix 120, Ep 2 : Pro 2 Grand prix 135, Ep 5 : Pro 3 Grand prix 125, Ep 7 : Pro 1 Grand prix 140, Ep 9 : Pro 2 spéciale 6 barres, Ep 11 : Pro 2 Grand prix 130, Ep 12 : Pro 1 Grand prix 140

Article 2 :

- Le challenge est ouvert à toutes les cavalières inscrites comme compétitrices dans l'une de ces épreuves quel que soit le département de leur licence

Article 3 :

- Des points seront attribués à chaque cavalière au classement d'une épreuve
- Une cavalière ne peut prétendre à plusieurs classements par épreuve, seul le meilleur sera retenu pour le challenge
- Les épreuves auront des coefficients différents, Pro3 coef 1, Pro2 coef 2, Pro1 coef 3
- Des points se répartissent de la manière suivante : 10pts au 1er ; 9pts au 2^é ; 8pts au 3^é ; 7pts au 4^é ; 6 pts au 5^é ; 5 pts au 6^é ; 4pts au 7^é ; 3pts au 8^é et 2 pts aux prix créés
- Le classement final sera défini par le cumul des points obtenus par les cavalières durant les 3 jours de compétition.

Article 4 :

- La cavalière ayant cumulée le plus de points se verra décerner le titre de meilleure cavalière du concours et recevra un bijou d'une valeur de 750 Euros

Article 5 :

- Tout litige sera étudié par le président de jury et sa décision s'imposera de fait